



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

COMPTE-RENDU DE LA SECONDE CONFERENCE DES MAIRES

7 DECEMBRE 2016 A L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

MAIRES PRESENTS :

- BLANCHARD Catherine, Maire de Saint-Chaffrey
- BONNARDEL Jacques, Maire d'Abriès
- BREMOND Max, Maire de Risoul
- CHABRAND Philippe, Maire Arvieux
- CHEVALIER Jean-Louis, Maire de Névache
- DRUJON D'ASTROS Cyrille, Maire de Freissinières
- FINE Sébastien, Maire de Villard-Saint-Pancrace
- GIORDANO Serge, Maire de Saint-Martin-de-Queyrières
- GROSSAN Christian, Maire de Ceillac
- HERMITTE Guy, Maire de Montgenèvre
- LETERRIER Bernard, Maire de Guillestre
- LEROY Pierre, Maire de Puy-Saint-André
- REYMOND Jean-Michel, Maire de Val-des-Prés
- SEVREZ Jean-Pierre, Maire de La Grave
- VIOUJAS Jean-Franck, Maire de Cervières

Elus représentants les Maires

- ANTOINE Agnès, pour la Mairie de La Roche-de-Rame
- BERTHALON Fabienne pour la Mairie de l'Argentière-la-Bessée
- CLAEYMAN Jean-Pierre pour la Mairie d'Aiguilles
- MOURONT Michel pour la Mairie de Réotier
- PRA Marcel, pour la Mairie d'Eyglies
- SALLE Emeric, pour la Mairie de La Salle-les-Alpes

En présence de M. COURT, Préfet des Hautes-Alpes et Mme SENDRANE, Sous-Préfète de Briançon

Tour des tables des personnes présentes

PRESENTATION DES MISSIONS PORTEES PAR LA STRUCTURE ET DES ACTIONS REALISEES EN 2016

LA MISSION « GESTION INTEGREE DES RISQUES NATURELS »

PAR AMANDINE CREVOLIN, CHARGEE DE MISSION

La mission GIRN est active depuis 2010, et financée depuis le début à 80% (Europe, Etat, Région) avec 20% d'autofinancement.

La mission GIRN c'est :

- Plus de 24 communes rencontrées (élus et/ou techniciens),
- Plus d'une centaine d'actions réalisées ;
- Un travail régulier avec l'ensemble des acteurs institutionnels (DDT, RTM, Département, SIDPC, SDIS, Gendarmerie, DREAL, CGET),
- Des partenariats avec de nombreux acteurs locaux (Office du tourisme, Cinémathèque des images de montagne, syndicat National des accompagnateurs en Montagne, Ecoles-collèges-lycée, Université, etc.) ;
- Des partenariats forts avec des acteurs locaux de la gestion des risques en local (Parc Naturel Régional du Queyras, Département, etc.) ;
- Un acteur clé de la GIRN à l'échelle du massif (POIA écrit en partie grâce à nos résultats, témoin majeur à 2 assises nationales des risques naturels majeur, etc.)
- Un acteur incontournable pour les acteurs de la gestion des risques naturels en local (les institutions demandent souvent notre expertise GIRN sur différentes problématiques, dernièrement la DDT pour la plaquette d'information préventive à destination de toutes les communes du département) ;

Les actions menées en 2016 :

- Renforcement des actions de communication sur les risques naturels et leur gestion : Newsletter + mise à jour site internet ; levée du pont levis à Saint Chaffrey ; scolaire (3 classes de 4^{ème}, 2 classes de 2^d) ; stage de territoire sur les risques naturels en montagne (partenariat avec le Parc naturel régional du Queyras) => 12 stagiaires, nombreux intervenants (RTM, Météo France, EDF, association de pêche, historien du risque, témoins de la crue de 57 à Ceillac, élus) ;
- Aides aux communes dans leur gestion des risques naturels et réalisation des actions issues des demandes des acteurs du territoire : tournée des communes avec 10 nouvelles communes rencontrées (actions envisagées sur l'information préventive, actions commémoration crues 1957, OGIE) ; système d'alerte Ceillac ; OGIE Aiguilles, formation OGIE Abriès, PHU Monétier les bains, réponses régulières aux questions ponctuelles des communes ;
- Participation aux différents réseaux des acteurs de la gestion des risques naturels (TAGIRN, Partenaires, etc.) : PREGIPAM, Rhythme, Assises nationales des risques naturels (témoin de l'atelier « face aux risques, vers un citoyen acteur »), plaquette d'information préventive DDT, journée techniciens TAGIRN à Briançon, Article CGET, PAPI du Guil, journée sur la gestion des risques naturels organisée par le syndicat intercommunal du Paillons ;
- Partenariats scientifiques : RCO, Permarisk ; CORESTART (CO-construire la Résilience des Territoires Alpains face aux Risques dits naturels, dans un contexte de changement climatique.)

La mission GIRN est largement reconnue à l'échelle du Département, du Massif et même au niveau national et européen. Il ne faut pas hésiter à la solliciter.

LE « LEADER »

PAR CAROLINE MACLE, CHEF DE PROJET ET ALISON EYRAUD, GESTIONNAIRE

L'année 2016 a permis de mettre en place le programme LEADER à travers :

- La **constitution d'une équipe technique** : une chef de projet Caroline qui animait déjà le précédent programme et une gestionnaire Alison qui nous a rejoint en juin.
- La **signature de la convention** entre l'autorité de gestion de la Région, le service de paiement régional et le PETR permettant la mise en œuvre de LEADER jusqu'en 2023.
- **L'intégration à notre fonctionnement de nouvelles réglementations et directives** à respecter qui ont fait évoluer de manière conséquente l'organisation initialement prévue fin 2015.

Ce nouveau programme LEADER va être encore plus marqué par un suivi rigoureux des financements accordés, dès la sélection des projets jusqu'à la valorisation des actions menées pour s'assurer qu'elles servent au territoire. Aucun projet n'a été soutenu en 2016, il n'y a donc pas de résultats chiffrés.

Les appels à projets vont être lancés pour cette fin d'année et concerneront le maintien des actifs (population en âge de travailler) sur le territoire via l'augmentation de l'offre de logements, la réduction du coût des factures énergétiques, la mobilité domicile travail, la création de nouveaux services, outils, accompagnements pour le soutien à l'entrepreneuriat et au consommateur local.

Beaucoup de choses se sont mises en place cette année, dans un temps plus long que prévu mais pas perdu puisque pour pouvoir faire bénéficier plus de 2 millions d'euros au territoire il faut s'y préparer et pouvoir en effet garantir la bonne finalité de ces fonds.

La stratégie visée étant relativement large, ces derniers mois ont permis de rencontrer de nombreux acteurs pour commencer ou poursuivre des travaux sur les questions foncières, agricole et alimentaire, circuits courts, saisonnalité, accompagnement des entreprises, travail sur la transmission reprise, la mobilité.

Concernant l'animation, environ vingt-cinq porteurs de projets ont été rencontrés et la chef de projet a participé à une trentaine de réunions des partenaires ainsi qu'une vingtaine de réunions en Région. Cela pour travailler principalement avec d'autres territoires LEADER de PACA afin d'élaborer des outils de suivi, de communication et d'évaluation communs et sur des thématiques avec les Réseaux ruraux régionaux et nationaux.

Pour le démarrage et la gestion du programme, des fiches actions ont été précisées, des critères de sélection des projets ont été définis et des appels à projets établis ; l'équipe technique est également formée à l'analyse économique et financière des projets.

Une des caractéristiques du programme LEADER est la proximité des techniciens avec les porteurs de projets afin de les accompagner le plus efficacement possible pour définir leurs actions et trouver un financement.

Le développement et la création d'outils de communication dont des flyers et des affiches pour toutes les Communes, Communautés de communes et partenaires ont été réalisés et sont disponibles pour présenter le programme.

Des outils de gestion et d'évaluation du programme ont également été mis en place : documents et outils pour monter un dossier LEADER et l'instruire ; outils pour suivre les dossiers et les résultats du programme.

LA MISSION « ÉNERGIE »

PAR CYR PIATON, CHARGE DE MISSION

Il s'agit d'un poste mutualisé entre le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras avec le Parc Naturel Régional du Queyras, symbole fort du « faire ensemble ». La mission énergie fait suite à la sélection du « territoire » en tant que Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) en 2015, basé sur une démarche en trois temps : sobriété, efficacité, et énergies renouvelables.

Le PETR et le PNRQ portent ensemble le programme TEPCV, qui est un programme national s'inscrivant dans le cadre de la loi de transition énergétique. L'état via le fond de financement de la transition énergétique (TEPCV) permet de financer différentes actions en cours dans le cadre du plan d'action :

- L'animation et la coordination de la transition énergétique du territoire : chargé de mission TEPCV
- La communication sur les initiatives positives du territoire via le site internet (www.carnetsdemontagne.online) et sa version papier en 2017. Carnets de Montagne
- La formation des élus et techniciens du territoire à la maîtrise de l'énergie et la performance énergétique. Cette action vient de se clôturer, avec la participation de 19 collectivités du territoire (dont les 4 CC) ainsi qu'IT05. C'est un bilan positif puisqu'il en ressort le souhait de continuer cette dynamique de travail en commun, d'échange sur la problématique de la sobriété énergétique du territoire. Du matériel, dont des caméras thermiques, enregistreurs thermiques, wattmètres pourront être mis à la disposition des collectivités qui le souhaitent.
- La rénovation des bâtiments publics : la MJC de Briançon (travaux d'isolation), la Gendarmerie de Guillestre (avec un changement d'énergie du gaz au bois), la Maison du Canton à l'Argentière-la-Bessée, la Maison de la Communauté de communes de l'Escarton du Queyras à Aiguilles.
- L'installation de panneaux photovoltaïques sur une remontée mécanique à Risoul.

La mission énergie c'est également de nombreuses réunions sur la transition énergétique (thématique de la mobilité, la réduction des consommations énergétiques, l'adaptation au changement climatique, les énergies renouvelables, etc...), du travail de coordination entre les différents acteurs (dont le département, le PETR, le PNRQ, les Communautés de communes, les communes, l'Espace Info Energie, le Conseil de Développement, le milieu associatif...).

L'organisation ou la participation à des événements : la Fête du Parc, la table ronde de la filière bois, le jour de la nuit 2016. Mais aussi un travail avec les parcs de la région PACA pour la rédaction d'un livret sur la pollution lumineuse « le côté obscur des parcs ».

Et surtout, l'année 2016 a permis l'élaboration du plan d'actions du second volet du TEPCV (2017-2019) avec la finalisation ces jours-ci, 25 actions sont prévues et sont en cours de validation par la DREAL.

QUELQUES INTERVENTIONS

M. LETERRIER, Maire de Guillestre

Une intervention sur la reprise de l'abattoir de Guillestre transformée en abattoir des Hautes-Vallées, avec un retour sur les différents événements liés à ce dossier. Un résumé sur les investissements réalisés par les collectivités sur l'outil (le bâtiment), une fermeture administrative en Août, la non autorisation par la Préfecture que le Syndicat Intercommunal reprenne entièrement l'outil. A partir de cela un groupement d'éleveurs et de professionnels (notamment des bouchers) a vu le jour afin de reprendre l'outil en gestion directe, s'en est suivie la création d'une SCIC, avec l'implication des 5

Communauté de communes concernées (celles du PETR du Briançonnais, des Ecrins du Guillestrois et du Queyras ainsi que l'Embrunais).

M. CHAMAGNE, Président du Conseil de Développement du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

Expose les problématiques de financement du poste d'animation du Conseil de Développement pour 2017. En effet les financements de la Région s'arrêtent. Mr CHAMAGNE profite de cette intervention pour remercier les différentes Communautés de communes qui apportent chaque année 20% du financement. Il espère qu'un noyau de membres motivés continueront à travailler au sein de l'association, bien que sans animation cela risque de compliquer les choses.

M. LEROY rappelle que le PETR en soi n'a pas de budget, que celui-ci dépend des Communautés de communes. Pour le Conseil de Développement, la question est de savoir si celles-ci vont vouloir se substituer à la Région.

Mme ANTOINE, Conseillère municipale à La Roche-de-Rame

Pose la question de l'évaluation des économies d'énergie qui pourront être réalisées sur le territoire dans le cadre du programme TEPCV.

M. LEROY répond qu'aux vues des expériences menées sur la commune de Puy-Saint-André il y a eu une diminution de 30% de la consommation d'énergie. Il n'est pas possible de mesurer l'ensemble des économies pour le territoire aujourd'hui, mais cette constatation sur les communes « en avance » sur les politiques de réduction d'énergie peuvent servir de base à cette estimation. M. LEROY informe également que le PETR a acheté des caméras thermiques et a réalisé des formations auprès des techniciens afin qu'ils soient en capacité de s'en servir, ces caméras seront prêtées gratuitement.

M. BREMOND ajoute qu'au-delà des gains économiques, il faut voir que c'est la première fois que le territoire a autant de moyens pour aller vers les énergies renouvelables. Toutes les communes peuvent donc réaliser des actions à leur niveau et cela est très encourageant.

ALLOCUTION DE M. COURT, PREFET DES HAUTES-ALPES

-Les Conférences des Maires sont des moments d'échanges et sont très bénéfiques pour le territoire. Il rappelle la force d'agir collectivement et l'importance de « l'esprit d'équipe » surtout dans les moments de mise en concurrence dans certaines logiques territoriales. La Conférence des Maires est une instance pour le devenir du territoire.

-La Loi NOTRE a fait évoluer les institutions, il en résulte notamment la fusion des Communautés de communes du Guillestrois et du Queyras au 1^{er} Janvier 2017. Le PETR est l'instance pour réfléchir à la stratégie du territoire, ce qui fait l'intérêt de cette structure c'est sa capacité à apporter d'avantage que ce que ferait chacune des intercommunalités de manière isolée. Le PETR est l'endroit idoine pour la convergence des politiques publiques. Ces conditions sont nécessaires pour construire un Contrat de Ruralité, qui est un projet stratégique pour le territoire.

La question de l'attractivité de ce territoire et de sa plus-value est liée à son économie et donc directement au tourisme et aux stations de ski. Il faut travailler sur les éléments de convergence des politiques économiques et touristiques, avec une échelle territoriale qui ait un sens. Le PETR pourrait être cette échelle.

Tout cela sera décliné dans le Contrat de Ruralité par le biais des financements qui pourront être apportés au territoire. Ce contrat devrait être signé au début de l'année 2017.

PRESENTATION DU PROJET DE TERRITOIRE PAR M. BREMOND, VICE-PRESIDENT DU PETR EN CHARGE DES POLITIQUES TERRITORIALES

M. BREMOND rappelle que le Projet de territoire est un document de stratégie, donnant une vision globale du territoire. Vous avez dans vos pochettes le document rédigé comprenant une partie diagnostique et une autre d'orientations stratégiques. Ce document révisable chaque année lors de la Conférence des Maires devrait s'appliquer jusqu'en 2020.

Cette phase d'orientations stratégiques s'est construite sur l'année 2016 en coopération avec les EPCI du territoire ainsi qu'avec le Conseil de Développement.

A partir de 2017 le PETR travaillera à partir de ce document dans une optique opérationnelle afin d'aboutir à des conventions territoriales permettant une mutualisation, un transfert de certaines compétences ou un appui sur des grands projets structurants.

Les orientations stratégiques du Projet de territoire sont les suivantes :

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 -
Préserver et utiliser nos ressources naturelles dans un objectif de développement durable

- *Mesure 1 : Mise en valeur et développement de la filière bois*
- *Mesure 2 : Confirmer la transition énergétique et écologique du territoire*
- *Mesure 3 : Gérer les risques naturels et les aléas du territoire*
- *Mesure 4 : Faire vivre l'agriculture, les savoir-faire et l'artisanat de montagne*

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 -
Cadre et qualité de vie en montagne : offrir une qualité de vie en permettant de s'épanouir et se soigner

- *Mesure 1 : Maintenir et développer l'offre de santé et de bien-être*
- *Mesure 2 : Permettre la mobilité douce*
- *Mesure 3 : Améliorer l'habitat en zone de montagne*
- *Mesure 4 : Bien vivre la saisonnalité*

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 -
Aménager et développer le territoire de manière à permettre l'innovation numérique et la croissance économique

- *Mesure 1 : Soutenir et développer l'économie touristique*
- *Mesure 2 : Favoriser l'emploi sur le territoire*
- *Mesure 3 : Faciliter l'accès et les usages au numérique*

Mathilde LYON-CAEN chargée du projet présente le diaporama concernant le Projet de territoire (Cf. Power-Point de présentation en PJ et document du Projet de territoire).

Réactions suite à la présentation du Projet de territoire

- M. GROSSAN, Maire de Ceillac et Président du Parc Naturel Régional du Queyras souligne la richesse naturelle du territoire, il aurait souhaité que celle-ci soit d'avantage mise en valeur dans le « projet de territoire ». Il indique qu'une multitude d'acteurs et de structures sont liés à notre environnement de qualité, comme le Parc National des Ecrins, le Parc Naturel Régional du Queyras, les différentes réserves...

M. le Préfet répond que le projet de territoire a une manière d'aborder les sujets par le biais économique. Si l'on parle du tourisme, il serait intéressant de mettre en avant ce patrimoine naturel en coordonnant un réseau dédié au tourisme scientifique, ce serait une manière de rentrer dans cette valorisation patrimoniale et d'apporter de la connaissance.

M. LEROY ajoute que ces projets de tourisme scientifique sont importants pour le territoire, il y a eu le travail autour du Pôle d'Excellence Rurale (PER) avec la Maison de la Géologie, la Galerie de l'Alpe, sans oublier la Maison du Soleil et le Musée de l'hydroélectricité. Un réseau doit s'organiser autour de cette thématique.

- Mme ANTOINE, Conseillère municipale à La Roche-de-Rame, en prenant l'exemple de la santé, pose la question de la mise en place concrète de ce projet de territoire.

M. BREMOND répond qu'avec les moyens mis en œuvre par les Communautés de communes et l'ARS de nombreux projets ont déjà pu voir le jour, notamment sur ce qui concerne les Maisons de santé.

La mise en place concrète des actions viendra dès 2017 avec des projets qui seront proposés par le PETR, mais aussi par le biais des conventions territoriales.

- Mme BERTHALON, adjointe à l'Argentière-la-Bessée se dit contente que la santé et le bien-être soit une des mesures du Projet de territoire du PETR. Elle pense qu'une des actions opérationnelles pourrait être le portage du Forum sur la santé. En matière de développement économique elle souligne la problématique de l'accès aux différentes infrastructures et met en avant le rôle du Pôle Emploi de Briançon dans la mise en relation des employeurs et demandeurs d'emplois

- Une question du public concernant l'agriculture : comment permettre au territoire de produire, distribuer et consommer localement ? Comment travailler sur les problématiques de l'accès à une alimentation saine et locale ?

M. BREMOND répond que les révisions actuelles de nombreux PLU permettent une diminution de la pression urbanistique sur les zones agricoles en préservant le foncier agricole. Concernant les circuits-courts il rappelle les efforts réalisés autour du maintien de l'abattoir des Hautes-Vallées et évoque les projets de Maisons de Pays, qui sont des regroupements de producteurs permettant de vendre leur production de manière directe.

M. LEROY rappelle qu'aujourd'hui nous en sommes à la présentation des objectifs stratégiques et opérationnels du Projet de territoire et qu'à partir 2017 le PETR travaillera au développement

et à la mise en place d'actions. Concernant le foncier agricole il rappelle que le SCOT peut être un outil pour travailler sur les bien vacants et sans maîtres.

Sur la thématique agricole, M. le Préfet précise :

- La Loi ALUR travaille sur les liens existants entre le foncier et l'installation agricole, en préservant des espaces agricoles et environnementaux.
- Les Hautes-Alpes font partie des grands gagnants de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC). Cette année ce sont 25 millions d'aide seulement pour le premier pilier. Cette nouvelle PAC favorise l'agriculture extensive.
- Le développement des circuits-courts qui cherche à faire diminuer les marges des intermédiaires, est un véritable enjeu pour le territoire. Pour y répondre il faut étendre la zone de chalandise à la Région PACA.
- Une production agricole qualitative a une répercussion sur le cout de vente, les prix seront forcément plus élevés.

MM. BREMOND et LEROY remercient l'ensemble des personnes présentes et clôturent cette deuxième Conférence des Maires.

Ils rappellent que la prochaine aura lieu le **28 Juin 2017** à la Communauté de communes du Briançonnais.